



## *Académie des sciences d'outre-mer*

### *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Médias et démocratie en Afrique : l'enjeu de la régulation / Renaud de la Brosse***  
**éd. Bruylant, 2013**  
**cote : 59.760**

À partir d'une analyse plus générale de ce qu'est ou ce que devrait être la régulation des médias, l'ouvrage traite d'un sujet assez peu connu en général par l'opinion publique, en tout cas en France. Sinon sous forme souvent expéditive et convenue : la régulation des médias serait une notion étrangère à la mentalité des démocraties africaines, par là-même incomplètes.

L'auteur décrit des systèmes ou organisations de régulation dans un grand nombre de pays au sud du Sahara. Avertissons le lecteur, il ne s'agit pas de « vulgarisation » au sens habituel du terme mais d'une analyse approfondie à la fois de la régulation en général, en bonne démocratie, de ce qu'elle est sur le terrain. Au passage, l'auteur ne se prive pas de porter des jugements argumentés.

Dans une première partie, il traite des relations que l'on pourrait qualifier de structurelles ou de conditionnalité entre la démocratie et des instances de relais destinées à en assurer la réalité. Parmi elles, les modalités de régulation.

Avec des traitements variés : dans les pays formellement démocratiques mais dits « autoritaires », la régulation serait l'un des instruments contribuant à consolider l'autorité, à sa disposition pour veiller à un contrôle a priori doublé d'une capacité d'autorisation ou de rejet. Dans les pays dits « libéraux », les mêmes mécanismes seraient au cœur du bon fonctionnement de la démocratie, dans la mesure où, censés être indépendants, ils contribueraient à la garantie donnée à tous les médias de pouvoir s'exprimer. Ces médias étant alors l'une des marques majeures d'une démocratie effectivement plurielle : autrement dit, ils permettent l'exercice de la liberté.

Le concept même de régulation est plutôt flou, il est pratiquement impossible de lui assigner un cadre juridique explicite. Ce qui permet, comme on vient de le voir, même dans des pays dits démocratiques, un éventail ouvert, évoluant dans le temps. Une notation de lecteur : il est clair que la régulation des médias telle que pratiquée en France au milieu des années 1960 paraît, avec le recul d'un demi-siècle, non seulement obsolète mais d'une qualité démocratique discutable ; elle n'a plus grand-chose à voir avec la régulation d'aujourd'hui.



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

L'un des objectifs de la régulation devrait être de permettre une information dépassionnée du public, semble dire l'auteur. Le lecteur notera ici une contradiction : doit-on ne tolérer qu'une presse neutre à tous les sens du terme ou faut-il permettre à toutes les formes d'opinion de s'exprimer librement ? Quelle que soit une réponse équilibrée entre exercice de la liberté et répression de ses abus, l'intervention, de la loi, de la justice et d'un outil de régulation dédié représente une condition sine qua non. L'auteur prend quelques exemples, de par le vaste monde (France, Angleterre, USA), selon lui réussis : cette régulation bien équilibrée garantit la liberté de la presse et des autres médias.

Une seconde partie resserre l'analyse sur l'Afrique subsaharienne. Avec des caractéristiques qui lui sont propres.

À partir du début de la décennie 1990, après trente ans de régimes autoritaires, voire issus de coups d'État militaires, cette région du monde s'est lancée, en particulier dans les pays francophones, dans un processus de démocratisation. Comme on l'a vu dans la première partie, l'un des marqueurs de ce mouvement est toujours la mise en place d'une régulation des médias.

Rien de surprenant donc à ce que cette évolution africaine vers plus de démocratie, seulement formelle ou plus réelle, se soit accompagnée de la mise en place de législations et d'outils de régulation.

Or ceux-ci présentent une autre caractéristique, plus accusée que dans d'autres régions du monde : la presse, en particulier, est rarement en mesure d'assurer son équilibre économique, elle vit plus qu'ailleurs dans une grande précarité. Ce qui la rend vulnérable à toutes formes de pression, voire de subordination à d'autres acteurs. Ce qui contribue aussi et paradoxalement à des rapports difficiles avec l'autorité publique, comme le montre l'exemple du Nigéria.

Néanmoins et malgré des handicaps certains, l'histoire africaine des deux ou trois dernières décennies, démontre une étroite interrelation entre ce que l'on peut juger être des « progrès » de la démocratie et le fonctionnement effectif d'une régulation non soumise ou non inféodée à l'autorité politique. Ce, sans doute plus en Afrique francophone qu'en Afrique anglophone ou lusophone.

Comme ailleurs dans le vaste monde, cette régulation garantit une équitable attribution des fréquences, une neutralité active dans l'accès auprès des citoyens de la presse politique, culturelle ou généraliste. Malgré des épisodes temporaires de crises, voire de guerres civiles, comme en Côte d'Ivoire.

Un questionnement d'actualité posé par l'auteur, plus pour réflexion du lecteur que pour donner à ce stade une réponse : ces instances de régulation à peine arrivées à l'âge mûr seront-elles en mesure de faire face aux technologies modernes et à l'usage qu'en fait l'information : Internet, réseaux sociaux, débordement des frontières (celui-ci suppose un minimum de coordination et d'entente entre les États).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

L'ouvrage de Renaud de la Brosse est très probablement le premier à s'intéresser à la régulation des médias en Afrique subsaharienne et à démontrer que son implantation institutionnelle, sans précéder les progrès de la démocratie, en sont l'une des indispensables conditions. À ce titre, il mérite la lecture de tous ceux qui suivent, peu ou prou, les questions africaines.

**Jean Nemo**